

Mantes-la-Jolie. Conseil municipal du 29 janvier 2018 intervention sur :

STATIONNEMENT. RAPPORT D'ACTIVITES 2016.

La rapporteure a annoncé un bénéfice de 372.000 euros sans préciser pour qui.

Je précise donc que ce sera 22.117 euros reversés à la commune – soit 350.000 euros pour la société privée.

Je vous rappelle que la Sotrema reversait 300.000 euros de recettes de stationnement de surface desquelles il fallait retrancher 100.000 euros de subvention d'équilibre pour le parking de la gare soit 200.000 euros reversés à la commune.